ROUBAIX

LILLE, 15, rue d'Angleterre — *Grande-Rue, 84, ROUBAIX*

CONDITIONS :		PUBLICITÉ	
Paris, Province et Un An	24 francs	Annonces	à 1 ligne. 0,50
Six Mois	12 —	Réclames	» 0,75
Trois Mois	6 —	Faits-divers	» 1,50
Départements, Belgique, Suisse, Allemagne, Autriche	Port en sus	Locale	» 2,—

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LA CHAMBRE

M. Violette dépose une proposition tendant à insérer à l'Officiel les rapports sur les élections contestées avant qu'ils ne viennent en discussion.

MM. Amédée Reille et le comte de Mun demandent le renvoi à la commission du règlement.

Le renvoi est repoussé, après pointage, par 261 voix contre 248.

La proposition Violette est adoptée par 290 voix contre 227.

M. Lasies demande que toutes les pièces du dossier soient également insérées.

Repoussé par 328 voix contre 57.

Sont validées les élections suivantes :

Aldy (Narbonne), le dossier est renvoyé au ministre de la justice; Vallée (Saint-Pol); Gayraud (Morbihan); Paschal-Grousset et Sprinck (Seine).

M. Binder présente le rapport concluant à la validation de M. Syveton (Seine).

M. Bertheux s'inscrit pour combattre les conclusions du rapport et, malgré l'opposition du rapporteur et, contrairement aux précédents, fait ajourner la discussion par 288 voix contre 242.

M. Breton propose une réunion dans les bureaux le 23 juin, pour la nomination d'une grande commission chargée de l'examen des réformes.

Sur la proposition de M. Rose, la discussion de cette proposition est ajournée à une date indéterminée.

La Chambre s'occupe de fixer les dates de discussion de nombreuses interpellations.

Vendredi prochain viendra l'interpellation Sembat et de Pressensé sur l'attitude du Gouvernement à l'égard des députés républicains espagnols.

Le 27 : interpellations Dejeante sur l'interdiction aux soldats de l'entrée des Bourses du travail; Klotz, sur la politique économique du Gouvernement; Denys Cochin, sur l'abandon du protectorat des catholiques d'Orient; Mirman et Binder, sur l'affaire Humbert.

Le 4 juillet : interpellation Lhopiteau sur la loi du 30 mars 1902 et les ouvriers agricoles; Millevoye sur la politique étrangère du Cabinet.

Le 11 juillet : interpellation Vaillant sur le chômage; Xavier Reille, sur la politique financière du Cabinet.

La séance est levée à 7 h. 1/4 ; séance aujourd'hui à 2 heures.

PETIT CALENDRIER

Mercredi 18. — **Saint Emile.** — Ad. : Saint-Gervais-Wappers.

Soleil : lever 3 h. 58, coucher 8 h. 04. — Lune : lever 6 h. 03 m., coucher 2 h. 29 m.

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue

Propos d'un Roubaisien

Le Nouvel Hôpital

Tout le monde sait que l'hôpital actuel, rue de Blanchemaille, est insuffisant.

L'ancienne municipalité de M. Julien Lagache, prévoyante, avait acheté un magnifique terrain en Fond-Rouge, en 1898.

Pendant dix-ans, la municipalité Carrette n'a pas pu réaliser ce projet de première nécessité.

Cependant, M. Tranoy, l'ancien adjoint socialiste, avait fait cette proposition après pendre, en 1894 :

« Aussitôt élu, il y a lieu de faire appel à la générosité de l'Etat et du département et surtout de la charité publique. Je pense que les pouvoirs publics trouveront bien mieux venir en aide à ceux qui les ont élus, ouvriers à Roubaix, profiteront d'une occasion qui leur permettra de participer au soulagement des pauvres les plus intéressants, puisqu'il s'agit dans l'espèce de malades indigents.

Faisons ce que peut, avec raison, réussir la souscription qui eut lieu en 1893, sur l'initiative de la Chambre du commerce. De plus, j'espère que les Roubaisiens nommant les indigènes de leur commune, suivront la voie tracée par MM. Jules Lagache, Henry Tempelhof, Alf. Motte et Mme Bourdeuil qui par leurs legs, ont assuré la création d'établissements hospitaliers de diverses sortes, mais avec cette différence que les dames de ces bienfaitrices seront à même de voir le fonctionnement, et par suite, le résultat de leurs fondations.

Convaincu que ma combinaison trouvera de l'écho, j'ai l'honneur de vous proposer d'ouvrir d'un second hospital sur l'emplacement qui nous est offert, de 5 hectares, appartenant par la ville, à proximité de la route de Lannoy et en trouver des ressources dont l'énumération suit :

1° Par dons commençant un pavillon qui sera désigné : *Pavillon commencant.*

2° Par subventions à solliciter de l'Etat et du département : les pavillons construits seraient qualifiés : *National et départemental.*

3° Par fondations de pavillons qui porteront cotenablement à perpétuité les noms des donateurs et qui contribueront à l'entretien des hautes en bronze de ces bienfaiteurs.

4° Par souscriptions publiques en ce pavillons *Roubaisiens* ;

Et M. Tranoy ajoutait :

« Je propose, en outre, que les lits fondés par des particuliers posteront aussi à perpétuité les noms des fondateurs ».

Cette proposition rencontra une vive opposition de la part du citoyen Thérin qui y vit la « glorification de la société bourgeoise et elle fut écartée. »

Si nous en croyons le discours prononcé, mercredi, au dîner du Conseil de révision par M. Eugène Motte, maire de Roubaix, c'est quelque chose dans le genre de cette proposition Tranoy qui va se réaliser.

Mme Julien Lagache, en souvenir de son regretté mari, a déjà donné l'exemple en affectant une somme importante à la construction d'un pavillon.

Cet exemple sera suivi certainement et la nouvelle municipalité pourra édifier cette œuvre utile sans être obligée d'emprunter les trois millions nécessaires comme l'avait prévu les Carette et Cie qui n'avaient pas même prévu les ressources pour en payer l'amortissement !

LE HÉRON.

LE BUDGET DE 1902

Les Sociétés de secours mutuels

Lors du vote du budget, à l'article de sociétés de secours mutuels auxquelles la ville accorde une indemnité, M. Edouard Dubois, conseiller municipal, fit la proposition suivante :

Une proposition de M. Dubois
conseiller municipal

Messieurs,

Notre collègue, M. Bayart, à deux reprises différentes, à sollicité de l'administration de la mairie de prendre en considération les sociétés de prévoyance; et, il ne fut jamais donné suite à ces diverses propositions; aujourd'hui, et à l'occasion du budget, je veux retenir un instant votre attention sur cette importante question qui intéresse tous les hommes de cœur.

Une anomalie

Jusqu'à présent les sociétés de secours mutuels approuvées recevaient, pour indemnité de gestion, une somme uniforme de 25 francs. L'article 18 de la loi du 1er avril 1898 nous oblige à fournir aux sociétés de secours mutuels approuvées, les locaux nécessaires à leurs réunions ainsi que les livrets et les registres nécessaires à l'administration et à la comptabilité.

Nous voyons dans la liste des institutions recevant cette indemnité des sociétés ayant un effectif de 20, 30, 40 membres et d'autres ayant 300 et plus de 1000 membres.

Il y a là une anomalie qu'il convient de supprimer, car cela n'est pas fait pour encourager ceux qui se sont fait les apôtres de l'idée mutualiste.

Subvention nécessaire et meilleure répartition

Je n'entrerai pas dans des démonstrations. Vous comprenez aisément qu'en toute équité, cette indemnité doit être répartie selon l'effectif de chaque œuvre. Je crois ainsi qu'il serait temps de suivre l'exemple que nous donne un grand nombre de villes, en subventionnant les sociétés de Secours mutuels ; et en agissant ainsi nous aurons rendu un grand service aux ouvriers, tout en sauvegardant les intérêts de la ville, car le travailleur qui s'abrite sous la bannière de la Mutualité, tend rarement la main à la charité publique ou privée, et M. Barberet, chef des institutions de Prévoyance au Ministère de l'Intérieur disait dernièrement : Donnez-moi (10) dix millions pour les Sociétés de Secours mutuels et je ferais gagner (50) cinquante millions à l'assistance publique. Je vous demande donc d'inscrire au budget une somme suffisante pour subventionner les sociétés de Secours mutuels ayant leur siège à Roubaix et approuvées par la loi du 1er avril 1898.

Comment répartir ces subventions

Ces subventions devront être réparties comme suit :

1 franc par membre participant aux sociétés garantissant la maladie et la retraite.

0,50 cent. par membre participant aux sociétés ne faisant que la maladie seule ou la retraite seule, plus 0,25 0/0 sur les versements effectués, par les sociétés de secours mutuels approuvées sur leur compte fonds de retraite.

Cette manière de distribuer les subventions nous a été inspirée par les travaux du Conseil supérieur de la mutualité.

Le nombre des membres participants des sociétés de secours mutuels approuvées est environ de 9.500.

1500 de ces membres font partie de sociétés faisant la maladie et la retraite, soit 1 par membre 1,500

2000 membres affiliés à des sociétés ne faisant que l'un ou l'autre des services, soit à 0,50 par membre. 1.000

Pendant l'année 1900 les sociétés de secours mutuels avaient effectué à leurs fonds de retraite une somme de 5.500 fr., subvention de 0,25 p. 0/0, soit 1.375

Total : 3,875

C'est pourquoi je suis convaincu que le rattrait la majorité de mes collègues sinon l'unanimité pour prendre sur l'excédent de recettes qui est de 14.347, la somme de 3.875 pour encourager et propager ces œuvres de véritable solidarité humaine qui font prendre aux ouvriers le goût de l'association libre où sont bannies toutes les questions qui divisent la politique et les questions religieuses.

Voilà pourquoi Monsieur, vous ne la verrez pas plus longtemps le nom de Roubaix sans être inscrit par le livre d'or de la Mutualité Française qui est celui de la véritable fraternité républicaine.

La municipalité s'est grandement honorée en adoptant à l'unanimité la proposition de M. Edouard Dubois, elle a montré ainsi son véritable attachement aux ouvriers et l'intérêt qu'elle porte aux entreprises mutualistes qui ne s'inspirent pas d'une idée politique.

Pour les Elèves du Collège

VI

Dieppe

Dieppe compte 22.800 habitants, chef-lieu d'arrondissement, quartier maritime du sous-arrondissement du Havre et est située sur la Manche à l'embouchure de la rivière d'Arques, entre deux rangs de hautes falaises blanches.

Elle comprend deux parties distinctes : d'une part le port et le faubourg du *Pollet* ; d'autre part la ville proprement dite, agglomérée entre les bassins, les hauteurs du château et la rue d'Ouedo. En dehors de ces limites s'étendent le faubourg de la Barre et les quartiers où sont le cimetière, l'hospice, l'hôpital (chapelle en style du XIIIe siècle), la gare du chemin de fer, etc.

La ville, rebâtie après le bombardement de 1694, est moderne.

Les rues larges et bien aérées sont bordées de maisons sans style, construites en briques pour le plusart et ornées de balcons.

Propres et bordées de trottoirs, elles sont arrosées par des ruisseaux d'eau vive alimentée par 120 bouches d'eau et qui s'écoulent dans de vastes égouts.

♣

L'église *Saint-Jacques* a été commencée au XIIIe siècle. Les parties du XIIIe siècle et du XIVe, sont du plus pur style normand. Le portail principal est orné d'une rose et d'une galerie et dominé par une tour du XVIe siècle.

L'église *Saint-Rémi* a été bâtie pour la troisième fois de 1522 à 1560. La chœur, dû aux dons d'un riche marchand nommé Thomas Bacalard, est d'un style Renaissance assez incorrect. Mais remarquable par son clocher.

L'église *Ville* est une chapelle gothique du XIIIe siècle à laquelle une aile a été ajoutée en 1531. A gauche de l'Hôtel-de-Ville se trouve le temple de l'Est et l'église.

Eu de la Bourgogne qui conduit au château, on remarque une fontaine monumentale et une porte du castel en style mauresque avec tour crénelée et mâchicoulis, tout par un pont à une des plus anciennes maisons de Dieppe habilement restaurée.

Le *Château*, édifice pittoresque (Louvre, donjon, tourelles et poternes), a été bâti en 1435. Il sert aujourd'hui de dépendance à la caserne d'infanterie.

Une des tours est le clocher de l'église primitive de Saint-Rémi.

Une porte ouvrant sur le fossé (murée en 1874) donnait entrée dans un souterrain long de 2000 mètres qui renfermait les anciens conduits des fontaines qui alimentaient la ville.

♣

Pendant la saison des bains de mer toute la vie de Dieppe se trouve à certaines heures, concentrée, pour ses étrangers sur la plage et au Casino.

La plage comprend la bordure de galet et de sable que la mer laisse à découvert deux fois par jour, un vaste espace gazonné, la jetée de l'ouest et le pied d'une falaise qui porte le château.

Le Casino, d'un aspect oriental, date de 1882.

♣

La Dieppe actuel n'est certes qu'à partir du XI siècle. Rapide le règne de Philippe-Auguste jusqu'à saint de François Ier, les souverains français comprirent toute la valeur stratégique et commerciale de ce port qu'est le plus cher et le plus grand de la France.

Dieppe était, sous François Ier, à l'apogée de sa prospérité. La peste en 1563, y fit mourir 10.000 personnes.

Dieppe est renommée pour ses ouvrages d'ivoirerie, petits chefs-d'œuvre de goût, d'art et de patience et pour sa dentellerie.

Paroisse Saint-Antoine de Padoue

Les pèlerinages du mois de juin

17 juin, mardi, à 9 h. du matin, pèlerinage de l'externat de la Sainte-Union de Notre-Dame de Roubaix ; messe basse avec chant par la chorale des élèves. — A 4 h. 1/2, pensionnat de la Sainte-Union, rue du Vieil-Abreuvoir.

18 juin, mercredi, à 9 h., messe de pèlerinage pour l'école des Sœurs de la Sagesse de la paroisse Saint-Joseph.

PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR

Œuvres du Sacré-Cœur

Mardi 17, à 8 h., pèlerinage du demi pensionnat Saint-Louis, et de l'école des Frères, rue de la Paix, chant par les jeunes gens. Messe par M. l'abbé Musy, aumônier du demi-pensionnat et allocution par le prédicateur.

Mercredi 18, à 8 h. 1/2, pèlerinage de l'externat de la Sagesse, rue de la Redoute, chant par les jeunes filles de l'externat. Messe par M. le curé du Sacré-Cœur et allocution par le prédicateur de la neuvaine.

La Retraite pour les jeunes filles, les mères chrétiennes et toutes les personnes pieuses de la paroisse.

Cette retraite a commencé dimanche et promet d'obtenir beaucoup de succès auprès des paroissiennes.

Le mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19, il y aura messe à 5 h. avec sermon à 5 h. 1/4 du matin, conférence à 3 h. de l'après-midi et sermon au salut du soir, à 8 h. 1/4. A l'issue du salut du jeudi 19 juin commencera l'adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement par le clergé de la paroisse, les confréries du Très-Saint-Sacrement, les membres du Tiers-Ordre de Saint-François et les Chevaliers de la Croix.

Vendredi 20 juin, jour de l'adoration, communion générale à la messe de 5 heures pour les ouvriers et ouvrières et à la messe de 7 heures pour les autres fidèles de la paroisse.

La fête patronale du Cercle de la Concorde a été célébrée, dimanche et lundi avec beaucoup d'entrain. A 9 h., les sociétaires ont assisté à une messe dite dans la chapelle du Cercle à l'intention des membres défunts. Grand nombre d'amateurs ont pris part ensuite aux jeux auxquels étaient affectés des prix importants. Le soir, un banquet a réuni la plupart des sociétaires. La fête s'est continuée, lundi, par une soirée récréative et musicale.

La commission administrative toujours désireuse de procurer à ses membres actifs et honoraires un spectacle attrayant, s'était assuré le concours d'artistes de talent. Deux de nos compatriotes, MM. Beulbert et Debruyne ont interprété le premier acte de *Faust* qui a été précédé de l'ouverture exécutée par un orchestre de quarante musiciens, sous l'habile direction de M. Bécaard Capart.

M. Bouquet, pianiste, ancien élève de Rohelbis, a joué une ravissante mélodie de sa composition; nous avons eu ainsi la bonne fortune d'entendre M. Jules Bacquart, lauréat du Conservatoire national de Paris, violoncelle-solo du 8e régiment du génie à Arras. M. Léon Piat, de sa voix étendue et vibrante, a chanté avec accompagnement d'orchestre, les morceaux de la *Vivandière*, des *Gas d'Yolande*.

La section dramatique que dirige M. Ernest Nicot, a interprété deux comédies qui ont obtenu un réel succès.

En résumé excellente soirée dont les auditeurs ont emporté un délicieux souvenir.

Œuvre de la « Bouchée de Pain » et du « Prêt du Couchage ». — Le tirage des primes de la saison 1901-1902 est définitivement fixé au dimanche 6 juillet prochain.

Il aura lieu au cours d'une grande fête sportive que le *Running-Club roubaisien* organise au profit de l'œuvre.

Nous donnerons sous peu les détails de cette fête qui promet d'être des plus brillantes.

Pommade Dépurative contre Dartres, Boutons, etc. — *Voir aux annonces.*

Les accidents de travail. — Un ancelleur, Pierre Kindts, 21 ans, demeurant rue Olivier-de-Serres, travaillant chez MM. Pollet, rue Nain, blessé à la main droite, trois semaines de repos.

— Chez MM. Glorieux, rue Fauvel, un ouvrier J.-B. Gaydet, 51 ans, demeurant rue de Rome, blessé aux reins, 8 jours de repos.

— Un manœuvre, Paul Beriquet, 19 ans, demeurant rue Jacquart, travaillant chez M. Planquart, entrepreneur, place de la Liberté, blessé à la main gauche, trois semaines de repos.

— Un homme de peine, René Parent, 25 ans, demeurant rue Wedl, sour Six, travaillant en peignage de l'Epeule, blessé au pied gauche, 15 jours de repos.

Une agression nocturne. — Dans la nuit de dimanche à lundi, le nommé Auguste Villa, 29 ans, demeurant rue Bernard, 21, procédait à l'extraction des pavés, rue de Lannoy. Arrivé près de la ferme de Maufait, trois individus prirent de boisson se sont jetés sur lui et l'ont roué de coups. Comme la scène se passait vers 2 h. 1/2, Villa n'a pas reconnu ses agresseurs.

Ceux qui boivent trop. — Un procès-verbal a été relevé à la charge d'un ferrailleur, Henri Rommelaere, 35 ans, demeurant rue de Sombre, 2, pour ivresse et bris de carreaux à l'estaminet Fontaine, rue de la Tuilerie, et contre un maçon, Constant Vandenbunch, 34 ans, demeurant rue des Arts, 26, pour ivresse scandaleuse dans cette rue.

Abonnement musical. — Choix considérable. — Toutes les nouveautés chez **Marcelli, 2, rue du Bois.**

Accidentés. — Un procès-verbal a été dressé à la charge d'une ménagère, Angèle Leca, 49 ans, demeurant rue des Longues-Raies, pour l'enlèvement des fleurs sur les tombes du cimetière.

Jeu de hasard. — Dimanche a été dressé 3 contraventions contre des individus pour jeu de hasard dans différentes rues de Roubaix.

Prix du pain. — Pour servir de règle aux boulangers :

Pain de ménage, le pain d'un kilogramme et demi, est taxé par kilog., 0,37 c.; Pain de 2e qualité, le pain d'un kilog. et demi est taxé, par kilog., 0,41 c.; Pain blanc, composé comme le précédent, après extraction de 15 0/0 de son, remplacé par la même quantité de fleur, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0,44 ; Pain de fleur (dit pain français), le pain de 250 grammes est taxé à 4 c. ; les deux pains, à 8 c. 250 ; les quatre pains, à 16 c. 500 ; les huit pains, à 32 c.

Enterrement du 17 juin. — M. Edouard Lemaire, 9 h. 1/2, Notre-Dame.

Décès. — M. Jules Jacques, 9 heures, Notre-Dame.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

Séances des 14 et 15 juin

BUREAUX DE ROUBAIX	Versements : Nombre	Versements : Somme	Remboursements : Nombre	Remboursements : Somme
Roubaix (Centre)	197	19.518	82	11.[illegible]
Roubaix (Nouvelle)	222	20.[illegible]	62	10.[illegible]
Lannoy	41	3.[illegible]	31	3.470
Croix	12	1.[illegible]	4	2.[illegible]
Wattrelos	76	6.[illegible]	19	1.594
Ascq	20	1.[illegible]	11	1.[illegible]
Totaux	568	51.[illegible]	179	18.[illegible]

Les opérations du mois de juin sont suivies :

A Roubaix par MM. G. Prouvost-Dehau, R. Toulemonde-Mullier, A. Gran-Duchange et Edouard-Tetelin, directeurs. — A Lannoy, par M. J. Muffles-Dewailly. — A Croix, par MM. Adolphe Nedoncel et Alcide Couturier. — A Wattrelos, par MM. Clément Bulcke et Charles Maillard. — A Ascq, par MM. Louis Verdière et J.-B. Gruny.

Caisse de Secours. — La caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les dimanches, de 9 à 11 h., les samedis, de 9 à 10 h. 1/2. — Les remboursements ont lieu les dimanches, à 11 h. 1/2, les samedis, à 10h. 1/2, 8 jours après la demande. *Le Caissier, Paisant.*

Etat-civil de Roubaix

Dragées et Boîtes de **BAPTÊMES**

THOMAS FILS, 5, r. du Prieuré, p.-la-Gare, **LILLE**

du 16 juin

Naissances. — Marthe Delecluse, rue Pellart, 127. — Marcel Dugardin, rue de Lannoy, cour Papillon, 8. — Maurice Dutton, rue de la Barlance, 52. — Emile Acour, quai de Calais, cour Moise-Rogier, 8. — Gaston Debodenance, rue de Laval, 8. — Léon Farvaque, rue Blanchemaille. — Jean Librecht, rue Blanchemaille.

Décès. — Marie Bourgois, 17 ans, coutarière, rue de la Balance, 50. — Henri Deltete, 11 ans, sans profession, rue Barbieux. — Angèle Willem, 23 ans, sans profession, r. du Fresnoy, 14.

Mariages. — Léon Coetsier, employé de commerce, rue du Coq-Français, 148, et Gabrielle Vroman, piqueuse, rue Décrème, 151. — Raphael Beeckman, chauffeur, rue d'Italie, 55, et Philomène Terreyn, tricoteuse, rue du Parc, 2. — Louis Crochon, teinturier, rue Sainte-Elisabeth, 16, et Louise Decarpentry, épucheuse, rue Béranger. — Augustin Vanderzoort, apprêteur, rue Watt, 2, et Anne Debobbeleer, ménagère, rue d'Arcole, cour Krabansky, 25. — Henri Lefèvre, peigneur, rue Saint-Louis, cour Lefèvre, 2, et Marie Gilmont, soigneuse, rue Saint-Louis, cour Lefebvre, 2.

Voir en 4e page le tableau des maisons de premier ordre.

WATTRELOS

L'accident d'électricité de Wattrelos

Le jugement du Tribunal civil de Lille confirmé en appel

La Cour d'appel de Douai a confirmé le jugement du 24 novembre 1901, rendu par le tribunal civil de Lille, dans l'accident d'électricité survenu à Wattrelos, le 24 mars 1899.

Ce jugement reconnaît la responsabilité de la Ville et de la Compagnie. Il accorde à M. Demoulin une somme globale de 6.300 fr. plus les intérêts judiciaires.

La Ville aura recours contre la Compagnie.

La Messe de prémices de M. l'abbé Henri Bonte. — Dimanche, dans toute la rue Pierre-Catteau et sur la Grand'Place, les fenêtres étaient ornées de bannières, et rue de l'Hôpital il y avait des fausses-portes en l'honneur des prémices de M. l'abbé Henri Bonte, un enfant de Wattrelos récemment ordonné prêtre.

La messe de six heures, chantée par la chorale paroissiale de Saint-Maclou, sous la direction de son chef habile, M. Jules Deflandre, a été célébrée par le jeune prêtre. MM. Eloi Leroux, ténor ; Pierre Decourcelle et Paul Dufour, ont chanté les soli : M. Albert Stélandre, ami du jeune prêtre, a donné d'une belle voix de baryton un O *Salutaris*, et M. Bonte, chantre de l'église St-Christophe, à Tourcoing, oncle de M. l'abbé Henri Bonte, a chanté avec talent le *Benedictus*.

La messe exécutée par la chorale était celle dite « de Ste-Cécile », d'un grand effet.

C'est M. l'abbé Lecomte, principal de l'Institution libre du Sacré-Cœur, de Tourcoing, qui est monté en chaire. Il a dit le rôle du prêtre, non seulement dans le ministère des paroisses, mais aussi au point de vue de l'enseignement et du professorat; puis il a retracé la vie du jeune prêtre nouvellement ordonné, sa naissance, montrant ce jeune ministère du Seigneur béni par les mains calleuses de son père, un brave et honnête travailleur.

Après la messe, a eu lieu, à l'école des Frères, un banquet auquel assistaient toute la famille et les amis de M. Bonte, ainsi que le clergé.

Accidents de travail. — Un teinturier, Baudin Georges, 20 ans, demeurant rue de Roubaix prolongée, travaillant chez M. Emile Roussel, rue de l'Epeule, à Roubaix, blessé au bras droit, un mois de repos.

— Un ouvrier, Louis Chantraine, 26 ans, demeurant rue Carnot, cour Couteau, travaillant à Roubaix à la fonderie de M. Demoester, boulevard de Belfort, blessé à la main gauche, huit jours de repos.

WASQUEHAL

Ivresse d'ivrogne. — Lundi, vers 2 heures de l'après-midi, un individu du Pont de Marcq, en état d'ivresse, se présenta à l'estaminet occupé par M. Rouze, buvetier du Centre et demanda à boire. Sur le refus de la cabaretière, l'ivrogne se mit à proférer des menaces. Le garde Scouse l'a arrêté.

Une bagarre agressive. — Pendant ce temps, un autre individu, nommé Evart Albert, 24 ans, débardeur, également du Pont-de-Marcq, se livrait à des actes inqualifiables à l'égard d'une ouvrière, appelée Marie Dejonquert, 21 ans, au service de M. Desrousseaux, fermier au Quesnoy.

Cette jeune fille revenait le long du canal de chez M. Léon Flaubert, pharmacien, en compagnie d'une autre personne, quand elle fut rencontrée par cet individu qui menaça de la jeter dans le canal et la terrasse. Elle réussit heureusement à se dégager et alla avertir son frère qui d'arrêter cet ignoble personnage. Les gendarmes avertis par téléphone qui commandent à Roubaix cet individu qui est du Marié, et père de deux enfants.

Le feu conduit au vol et le vol au tonneau ;
L'amour des parfums mène au cercueil.
(*Congo*)

HEM

Conseil municipal. — La séance est ouverte à 8 h. 1/2 heures, sous la présidence de M. Henri Delecroix, maire. Absent : M. Bachet, adjoint. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. M. le Maire se retire et cède la présidence à M. Lallard, premier adjoint, pour la lecture du

Compte administratif du maire. — Recettes ordinaires, 40.648 fr. 17 ; extraordinaires, 46.443 francs 98 ; supplémentaires, 3.057 fr. 65 ; total 89 149 fr. 55. Dépenses ordinaires, 40.799 fr. 32 ; extraordinaires, 41.313 fr. 19 ; supplémentaires, 8.313 fr. 19 ; total, 92.392 francs. Le reliquat définitif est de 2.304 fr. 87. — Après la lecture des comptes de gestion, sur la proposition de M. Lallard, le Conseil vote des félicitations à M. le Maire, qui reprend la séance.

Comptes et budgets du Bureau de bienfaisance. — Les comptes se balancent par un excédent de recettes de 2.046 francs, qui formera le budget additionnel et servira à être réparti en secours en argent, paid, denrées alimentaires, chauffage, vêtements, etc. — Le budget primitif de 1902, qui se compose des loyers, rentes, subventions de la commune, droits de chasse, etc., est arrêté à 5.977 fr. 22.

Budget additionnel de 1902 de la commune. — Le reliquat de l'exercice 1901, est 9.504 fr. 22 ; il sera réparti comme suit : frais de bureau de la mairie, subventions à l'Institut Pasteur, supplément de traitement, assurance, paiement du gaz d'éclairage aux « Trois-Baudets », frais du Progrès Dufermont, etc.

Budget primitif de 1902. — Il représente dépenses ensemble, celui de 1902. Voici les principaux changements opérés : pour l'entretien des trottoirs, 200 fr. au lieu de 200 ; entretien du cimetière, majoration de 50 fr. ; entretien des propriétés communales, 300 fr. ; traitement des cantonniers, 100 francs (qui seront votés au mois d'août).

M. Ange Gauquier demande que les subventions des deux musiques soient égales. Cette proposition est repoussée par 14 voix contre 7 et 1 bulletin blanc.

M. Rousé insiste pour que l'*Harmonie de la Citadelle* ait sa subvention augmentée. Il expose les nombreux services qu'elle rend. Il demande 100 francs.

M. Catteau propose 50 francs, ce qui est adopté par 14 voix contre 8.

Sur la proposition de M. le Maire, on passe à un autre vote pour allouer 50 francs à la société chorale « les Intimes ». Par 12 voix contre 10, cette subvention est refusée.

La Commission propose une subvention de 100 fr. pour l'orphéon des anciens élèves de l'école communale des garçons. Accepté par 15 voix contre 7.

Le Conseil décide de porter de 500 à 800 fr. le traitement du médecin de l'assistance médicale gratuite ; de 5 à 10 fr. chaque accouchement concernant ce service ; de fixer à 400 fr. le traitement supplémentaire du directeur et de la directrice de l'école des Trois-Baudets ; à 300 fr. celui de l'adjoint ; de porter de 1.600 fr. à 2.000 fr. le chiffre des fournitures scolaires et livres de prix ; d'inscrire 300 fr. pour un voyage à la mer en faveur des enfants du certificat d'études ; 500 fr. pour fournitures de vêtements et chaussures aux enfants des écoles communales. Le budget primitif est ainsi arrêté à 52.250 fr. 49.

Vote de crédit. — Le Conseil vote 450 fr. 92 pour paiement de l'entrepreneur des écoles des écoles des Trois-Baudets ; 25 fr. pour les sinistrés de la Martinique ; il ne prend pas en considération une demande en faveur de l'érection d'un monument à Gambetta, à Bordeaux ; vote 100 fr. pour les noces d'or des époux Fortuné-Mullier ; 197 fr. 50 pour indemnité de fumure à M. Leurident.

Tramway de Lille à Lannoy. — Avis favorable est donné au projet d'établissement d'un tramway de Lille à Lannoy.

Soutiens de famille. — Le Conseil donne un avis favorable à trois demandes de soutiens de famille.

Demandes et voeux. — On décide d'établir un avant train à la pompe de l'Empempont, qui est trop lourde ; de remplacer certains ceinturons et képis de pompiers ; de donner à ces derniers des guêtres jambières.

M. Delgrange se plaint que des femmes aient quêté pendant la campagne électorale pour soutenir une élection. M. le Maire répond qu'il a prescrit au garde-champêtre de faire cesser ces quêtes, ce qui a été fait.

M. Dujardin demande que les sociétés subventionnées qui donnent des concerts, accordent des entrées gratuites pour les indigents. (Adopté).

M. Lepers émet le vœu qu'un quai de déchargement soit établi à la halte du Petit-Lannoy. M. le maire se mettra en rapport dans ce but avec la Compagnie du Nord.

M. Despierre demande que le nettoyage des cheminées soit réglementé. M. le maire fera le nécessaire par la voie de la presse et autres.

Sur la demande de M. Louis Gauquier, on vote une subvention de 20 francs à la veuve d'un pompier.

A un vœu de M. Rousé, M. le Maire répond qu'au budget on a porté 300 francs pour l'enlèvement des boues.

Sur la demande de M. Dujardin, la Commission de salubrité se réunira dimanche prochain.

M. le maire annonce que, pour inaugurer les écoles des Trois-Baudets, un concert sera donné dans ce quartier au mois de septembre.

La séance est levée à 1 h. 1/4.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues 84, Rue des Toilettes

Un obit pour le repos de l'âme du regretté M. l'abbé Bouillet a été célébré, lundi à neuf heures, en l'église Saint-Christophe, où, pendant vingt ans, le défunt a rendu de si importants services comme prêtre auxiliaire.

Un grand nombre de paroissiens assistaient à cette pieuse cérémonie et témoignaient par leur ferveur, de la reconnaissance qu'ils ont pour le bien que le défunt a fait aux âmes et des regrets chrétiens que sa disparition leur cause.

Echo du festival du 18 mai 1902. — La société chorale *La Sans Crainte*, dont le siège est à Roubaix, rue de France, qui a été favorisée par le sort et a obtenu une prime de 1.000 francs lors du festival du 18 mai, a fait parvenir à M. le Maire de Tourcoing une somme de 50 francs, pour être distribuée aux pauvres.

Cet acte de générosité est très louable, surtout venant d'une jeune société dont les ressources sont des plus modestes.

Nous l'en félicitons bien sincèrement.

L'Union colombophile Tourquennoise informe les amateurs que les Pipants seront marqués jusqu'au mercredi 25 courant, au café Delvoye, de 8 à 11 heures du soir. Avis à ceux qui désirent participer aux concours de jeunes de 1902 lesquels s'annoncent comme devant être magnifiques. Le nombre des pigeons approche 2000.

Fête du 14 Juillet 1902. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

Le jury spécial des concours de chant et de déclamation organisés à l'occasion de la fête du 14 Juillet, s'est réuni samedi dernier.

Il a apporté au programme de l'an passé quelques modifications importantes qui sont de nature à rendre plus intéressantes ces épreuves musicales et littéraires.

Ainsi, il y aura un concours d'honneur entre les médaillés des divisions supérieure et d'excellence, avec morceau au choix ; un concours d'honneur entre médaillés de la section dramatique de déclamation, et un concours entre les sociétaires de la section comique de chant.

Par contre, la section comique a été supprimée dans la deuxième division.

Les demandes d'inscription sont reçues dès maintenant au Secrétariat de la Mairie, où tous renseignements seront donnés.

Les morceaux imposés dans les divisions d'excellence et supérieure et la première division seront remis aux chanteurs au moment de leur inscription.

Les accidents du travail. — Omer Debérot, 29 ans, menuisier, rue du Collecteur, a été blessé au pied gauche en marchant sur un clou. Soins du docteur Ledru ; repos de 8 jours.

— Ernest Bonte, 28 ans, teinturier, rue de Menin, 74, s'est fait une entorse au pied gauche par suite d'une chute. Soins du docteur Degrange ; une semaine de repos.

— Un ouvrier lithographe, Pierre Bosquand, 26 ans, rue St-Roch, 7, a fait une chute en marchant sur un rouleau enlevé du vieux papier. Le docteur Vanneuville a constaté une contusion de la hanche gauche avec lésion probable du col du fémur. Repos de 40 jours.

— Christophe Demarcq, 13 ans, bacleur, rue du Midi, 57, s'est fait une contusion du pied entre le heurtoir et le chariot d'un ravideur. Soins du docteur Vanneuville ; repos de 30 jours.

Coup de couteau. — Dimanche soir, deux jeunes gens se querellaient dans un estaminet de la Croix-Rouge pour un motif des plus futiles. L'un d'eux, Georges Lassey, 19 ans, apprêteur, demeurant rue Saint-Blaise, 54, n'ayant pas le dessus avec ses pieds et ses poings sortit son couteau de sa poche et en porta un coup à son adversaire, Désiré Leclercq, 18 ans. Ce dernier eut la main gauche perforée.

Le coupable a été arrêté et après interrogatoire de M. Spécaux, commissaire de police, écroué au dépôt en attendant son transfert à Lille.

Etat-Civil de Tourcoing

du 16 juin

Naissances. — Dhallewyn Marie, rue du Général-Souhait, 94. — Rombaut Raymonde, rue de la Belle, 80. — Vandermeersche Paul, rue des Piats, 97. — Desle Noël, rue de Gand, 671.

Mariages. — J.-B. Wagnon, 33 ans, fraiseur et Marie Desmarcaux, 32 ans, épicière. — Paul Wattinne, 23 ans, sans profession et Marie Frey, 25 ans, sans profession.

Décès. — Marille Marie, 43 ans, rue Duguytron, 78. — Théry Auguste, 66 ans, rue Auber, 67. — Ladeuze Valérie, 10 mois, rue Eckerman, 11.

LILLE

La santé de M. Th. Barrois. — Les nouvelles de la santé de M. Th. Barrois sont meilleures.

Voici les bulletins de dimanche et de lundi :

Dimanche. — « L'état de plus en plus satisfaisant sans aucune complication.

« Amélioration progressive. Nous espérons une issue heureuse de la maladie.

« Docteurs LANNOYEZ, CHARTIER et COUVREUR ».

Lundi. — « Journée et nuit satisfaisantes. La température diminue. Nous avons l'espoir que la convalescence est proche.

« Docteur COUVREUR ».

INDISPENSABLE

M. Basly se croyait cette qual